

COMPTE RENDU DU CONSEIL ACADEMIQUE

Réunion plénière du 15 novembre 2018

1. Qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et chercheurs vacants ou demandés - campagne de recrutement 2019

L'article L.712-6-1 du code de l'éducation dispose :

« [...] III. Le conseil académique en formation plénière est consulté ou peut émettre des vœux sur [...] sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés [...] ».

A l'occasion de l'élaboration de la politique de l'emploi 2019, les emplois d'enseignant-chercheur vacants de Sorbonne Université, qui seront soumis à recrutement dans le cadre de la campagne 2019, sont présentés.

Les modifications suivantes sont apportées au document :

STRUCTURE	CORPS	SECTION CNU	PROFIL DU POSTE
UFR d'Art et Archéologie	PR	22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique	Histoire des arts de l'occident moderne
UFR d'Etudes Germaniques et nordiques	MCF	12 - Langues et littératures germaniques et scandinaves	Etudes nordiques

Les membres du conseil académique ont émis un avis favorable à l'unanimité (60 votants) sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs vacants pour la campagne de recrutement 2019.

Pour le président de Sorbonne Université
et par délégation,

Nathalie DRACH-TEMAM

Vice-présidente de la Commission de la recherche

